

**Correction
collective****Session de
rattrapage 2024****Examen de droit romain****IUR I**

Il n'y aura pas de correction collective de l'examen de droit romain (IUR I) effectué lors de la session de rattrapage 2024.

Les candidat(e)s pourront consulter leur copie en prenant contact avec Madame Aurélie Santarossa (aurelie.santarossa@unifr.ch), assistante de la Chaire de droit privé et de droit romain jusqu'au 31 octobre 2024.

Les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération

Prof. Pascal PICHONNAZ